

RW/933/2025/4088/15164/4

Lot 4

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 15 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m

Nombre d'arbres total	6 977	--
Volume grumes	1 256,934	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	1 256,934	m ³
Cube moyen	180	dm ³
Circonférence moyenne	47,035	cm
Surface de coupe	32,798	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	BOIS EVRARD, LA POINTE DU BOIS, AUX PRAIRIES	
Vente	Vente bois marchand - CPAS de Bruges Jeudi 02 octobre 2025 à 10:30 Restaurant Contes de Salme Rue Jean Bertholet 6 6690 VIELSALM	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	1 255		63		-	
35	1 803		158		-	
		112,700		10,442		
45	1 237		184		-	
55	743		160		-	
		277,386		54,979		
65	401		156		-	
		123,145		48,930		
75	150		134		-	
85	60		130		-	
		98,335		130,160		
95	21		75		1	
105	10		70		-	
115	5		59		1	
		29,958		185,550		2,176
125	-		39		1	
135	-		27		-	
145	-		9		-	
				113,043		1,609
155	-		8		-	
165	-		5		-	
175	-		5		-	
				43,886		
185	-		4		-	
195	-		2		-	
				20,374		
205	-		1		-	
				4,261		
Total grumes	5 685	641,524	1 289	611,625	3	3,785
Houppiers/Taillis	-		-		-	